

*Le colonel s'était levé ; sa main se tendit
vers son visiteur qui la serra. (p. 3957).*

C. I

LIVRAISON 501

L'accent du jeune homme ne permet pas au gendarme de douter de son origine :

— Vous êtes français ? demande-t-il.

— Oui, répond Valbert qui commence à perdre patience ; mais je vous demande de me dire tout de suite où loge le médecin du pays.. La blessure de mon ami ne peut attendre davantage...

Enfin, de mauvaise grâce, le gendarme indique l'adresse demandée. C'est la maison du bourgmestre, une grande maison blanche au centre du village ; le bourgmestre est aussi médecin.

— Merci, dit Jacques Valbert qui se dirige avec ses compagnons vers la maison indiquée.

Quelques minutes plus tard, Jacques Valbert et Jean Leblond déposent le blessé dans le cabinet du médecin qui se hâte d'examiner la blessure.

La plaie est très enflammée et il faut extraire le projectile tout de suite. Tout retard pourrait être fatal...

Par bonheur, le fémur n'a pas été brisé.

— Pendant combien de temps notre ami sera-t-il immobilisé ? demande le journaliste au médecin.

— Une dizaine de jours au moins, répond le praticien.

— Merci ! dit le journaliste ; je tiens à ce que tous les soins nécessaires lui soient donnés ; voici une avance, ajoute-t-il, en tirant de son portefeuille une assez grosse somme. N'épargnez rien de ce qui sera nécessaire...

— Mais il faut me dire, reprit le bourgmestre-médecin, et le nom de ce blessé et les circonstances dans lesquelles il a été blessé.

Jacques Valbert ne perd pas son sang-froid.

Il avait, lors de leur dernier arrêt, pris le portefeuille et les papiers d'identité du blessé, et il était prêt à déclarer un faux nom.

— Mon ami, répondit-il, froidement, se nomme Louis Rousseau, originaire de Paris ; sa blessure est dûe à un accident de chasse.

— C'est bien ! dit le bourgmestre, lorsque j'aurai soigné le blessé, je prendrai note de vos déclarations, en tant qu'officier municipal de cette commune...

Jacques Valbert et Jean Leblond prirent congé du médecin et sortirent.

— Ecoutez-moi, dit Jacques Valbert quand ils se trouvèrent dehors ; il est inutile que nous restions tous deux ici... Vous allez rentrer à Berlin et continuer à rassembler des matériaux pour notre enquête ; moi je vais loger dans ce pays, pendant les quelques jours que James Wells sera immobilisé, afin de veiller sur lui... Mon fidèle Firmin nous servira d'agent de liaison. Si j'ai quelque chose à vous faire savoir, je le lui télégraphierai à l'aide de notre code ; de votre côté, vous pourrez me toucher ici dans une auberge de ce pays... voyons...

Les deux jeunes hommes regardèrent autour d'eux.

Ils étaient sur la place centrale du village. Deux ou trois enseignes d'auberges se balançaient au-dessus des porches.

— Voyons : le Lion d'or ; le Cheval blanc ; le Faisan doré... Décidément, dans tous les pays du monde, le blason des hôteliers est le même... Alors, allons au « Cheval Blanc ».....

Ils pénétrèrent dans la cour de l'auberge et un hôtelier en tablier blanc vint à leur rencontre.

— Ces Messieurs désirent ?.....

— Une chambre...

— Pour deux personnes... ?

— Non, pour moi seul, riposta Jacques Valbert ; mon ami me quitte ici.

— Bien, Monsieur.

Cinq minutes plus tard, le jeune journaliste avait choisi sa chambre. Les deux hommes se serrèrent la main et Leblond, après s'être informé des moyens de locomotion pour rentrer à Berlin, prenait la diligence qui devait le mener en deux heures dans la capitale prussienne.

Quelques heures plus tard, alors qu'attablé, à l'auberge du « Cheval Blanc » devant une table bien garnie, le jeune homme faisait honneur aux mets qui lui étaient servis, une rumeur sur la grand'place lui fit lever la tête.

Des cris d'horreur, d'épouvante, se faisaient entendre....

— Qu'est-ce donc ? demanda Valbert à l'hôte qui s'était approché de la fenêtre.

— Je ne le sais pas, monsieur ; mais voilà mon garçon qui arrive en courant ; il va certainement nous l'apprendre.

Un jeune homme d'une quinzaine d'années venait d'entrer dans la salle de l'auberge :

— Qu'est-ce qu'il y a, Michel ? demanda l'aubergiste.

— Oh ! une chose épouvantable, père, répondit le gamin ; on a trouvé dans la forêt un homme avec la gorge tranchée d'un coup de couteau... Il paraît qu'il est horrible à voir...

Valbert écoutait, impassible...

— Mais, ajouta le jeune garçon, on sait qui a fait le coup... On dit que ce sont deux français que l'on a vu errer dans les environs de la forêt... La police les cherche...

Les yeux de l'aubergiste se tourne vers son client d'un air de doute.

Celui-ci est en proie à une émotion indescriptible ; mais il fait un grand effort sur lui même pour paraître calme.

Il se félicite d'avoir fait partir Leblond sans perdre

un instant ; quant à lui il ne peut fuir ; jamais il n'abandonnera James Wells en péril de mort...

Il règle le prix de son dîner et, annonçant qu'il reviendra tout à l'heure occuper sa chambre, il sort de l'auberge, tandis que l'aubergiste appelle son fils près de lui pour lui dire :

— Cet homme est un français ; tu vas aller tout de suite prévenir le bourgmestre qu'il est venu ici avec un autre qui a pris la diligence pour Berlin. On peut les arrêter tous les deux...

— Oh ! celui-ci n'a pas une tête d'assassin, dit le jeune homme.

— C'est un français et les assassins sont français... Si ce n'est pas lui, on le verra bien.....

Pendant ce temps, Valbert se dirige rapidement vers la clinique où une surprise désagréable l'attend.

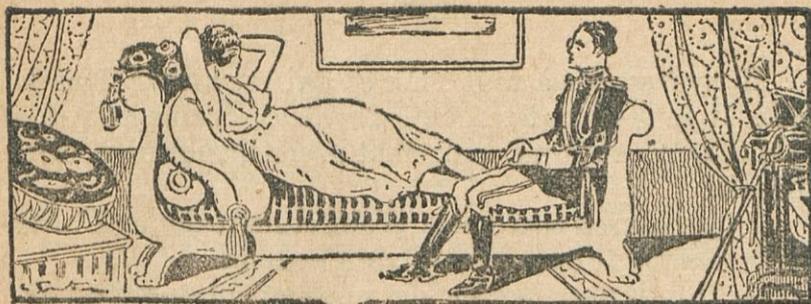
Le médecin l'accueille avec froideur ; il le scrute dans les yeux et, enfin, il lui dit d'un ton indéfinissable :

— Avez-vous entendu parler de l'horrible crime de la forêt ?

— Je viens d'en entendre parler en traversant la place, en effet.....

Le docteur fait une pause, il observe attentivement le journaliste, puis écartant les bras dans un geste de résignation, il s'exclame :

— J'en suis très contrarié, monsieur ; mais... mais... étant donné que vous et votre compagnon êtes étrangers tous les deux, il est de mon devoir de vous dénoncer à la police.....



CHAPITRE DI

UN COUP DE Foudre DANS LE CIEL SEREIN

Les journaux berlinois avaient répandu la nouvelle de la disparition d'Amy Nabot. Le mystère de cette disparition était commenté avec beaucoup d'adresse ; il n'était pas difficile de comprendre que les auteurs de ces articles avaient eu la pensée de faire retomber les soupçons sur les autorités françaises...

Le télégraphe se charge de répandre la nouvelle dans le monde entier ; toutes les agences de presse reçoivent des dépêches les avisant de ce fait étrange...

Le puissant organisme journalistique et financier de Baharoff fonctionne à merveille...

En vingt-quatre heures, l'opinion publique européenne sera toute entière alertée et l'on blâmera à l'unanimité la manière d'agir des chefs de l'Etat-Major...

Baharoff en lisant les journaux, répandant ces nouvelles, éprouva une certaine satisfaction...

Mais, presque aussitôt, son doute, son doute terrible lui revint à l'esprit..

Il veut savoir à tout prix ce qui est arrivé dans la forêt. Il veut connaître l'épilogue de ce drame dont il a été le *deus ex machina*, mais dont la conclusion s'est faite sans lui...

Il appelle son secrétaire Wolff et lui ordonne d'aller avec le chauffeur dans la forêt de Postdam.

— Il faut que vous sachiez absolument ce qui est arrivé à Fuchs... Il faut que vous le retrouviez et que vous sachiez ce qu'est devenu « réellement », vous m'entendez, l'Amy Nabot... Fouillez partout, informez-vous auprès des gardes ; mais il faut que je sache... Vous ferez prendre, aussi des nouvelles de Franz...

Lorsque Wolff est sorti, muni de ses ordres, Baharoff décide de quitter son bureau... Il craint la visite du colonel Natter, à qui il devrait donner une explication.

Mais alors qu'il passait dans l'antichambre pour y prendre son pardessus et son chapeau, un huissier vient lui annoncer la visite du chef des services d'espionnage.

Que faire... ?

Il ne peut refuser de le recevoir ; car il risquerait alors d'éveiller ses soupçons. Il cherche à prendre une attitude désinvolte et dédagée et entre dans le luxueux salon où l'attend le colonel.

— Bonjour, mon colonel, s'écrie-t-il, en lui tendant la main.

Il sourit ; le colonel est cordial ; il tente de se mettre au diapason.....

— Je viens vous apporter les bonnes nouvelles que je vous ai promises. J'ai vu notre Empereur, ce matin, et je lui ai parlé de vous...

— Vraiment ? dit Baharoff, flatté.

— Oui.. et je puis vous annoncer, d'ores et déjà, que vous serez de la prochaine promotion...

— Comment vous remercier, mon colonel !...

— Ne me remerciez pas ; je n'ai fait que ce que mon

devoir m'ordonnait de faire pour un brave et loyal serviteur comme vous... Je puis vous répéter ce que je vous avais déjà dit l'autre jour : nous sommes très satisfaits... Et nous n'avons pas oublié vos braves seconds... Où est votre cher Fuchs ?... J'ai quelque chose à lui apprendre à lui aussi...

En entendant ces paroles, le banquier pâlit.

Il balbutie quelques mots.

Le colonel, surpris, demande :

— Comment dites-vous, je n'ai pas compris...

— Je ne me doutais pas de votre désir, mon colonel, sans quoi j'aurais retenu Fuchs ici, et comme il avait exprimé le désir de prendre un peu de repos, je lui ai donné congé pour quelques jours... Mais je vais le rappeler, répond Baharoff qui a réussi à reprendre son sang-froid.

— Dîtes-lui que j'espère le voir bientôt, reprend le colonel, qui est en de si bonnes dispositions qu'il sourit toujours... Je voudrais lui annoncer, moi-même, la bonne nouvelle que je lui réserve... Oui, nous avons résolu de lui donner une belle récompense...

Baharoff est sur les épines ; malgré son aplomb, il n'est plus maître de ses nerfs...

Et, comme pour lui donner le dernier coup, la sonnerie du téléphone résonne...

Le banquier, s'excusant auprès de son visiteur, court à l'appareil...

Il est bien loin d'imaginer la terrible nouvelle qu'il va apprendre...

C'est la voix de Wolff qui arrive à son oreille et il se ranime aussitôt. Enfin, il va savoir...

Son fidèle secrétaire va sans doute lui apprendre que tout va bien et que ses ordres ont été exécutés.

Mais non.....

Ce qu'il entend le fait chanceler... Il devient livide,

reste comme hébété, le récepteur à la main, sans répondre
Wolff vient de lui apprendre que Fuchs a été retrouvé dans la forêt, la gorge tranchée...

Le banquier reste le regard fixé dans le vide.... Ses lèvres tremblent et s'agitent, comme s'il voulait parler ; mais aucun son n'en sort...

Le colonel Natter le considère, d'un regard indéfinissable, mi-interrogatif, mi-ironique...

Deux ou trois minutes de terrible silence planent sur les deux hommes...

Enfin, il dépose le récepteur de l'appareil et se tourne vers le colonel Natter qui continue à le fixer...

Le colonel demande à Baharoff le motif de son trouble....

— Vous avez reçu une mauvaise nouvelle ? lui dit-il.

L'angoisse du banquier est visible ; malgré tous les efforts qu'il fait pour la cacher à son interlocuteur...

Il répond d'une façon évasive ; mais le chef du service d'espionnage ne se tient pas pour battu.

— C'est étrange, mon cher Baharoff, dit-il, en hochant la tête... Vous n'êtes pas dans votre état habituel... Auriez-vous reçu des nouvelles déplaisantes ?... Vous est-il arrivé quelque chose de désagréable ?... Qu'avez-vous donc ?... Ne pouvez-vous me le dire ?... Moi qui croyais vous voir très heureux, ce matin, en raison des nouvelles que je vous apportais....

— Oh ! mon colonel, riposte Baharoff qui fait un effort pour parler, malgré que l'émotion ne lui serre la gorge, croyez que je suis très content de l'attention que Sa Majesté l'Empereur a voulu m'accorder ; mes ennuis n'ont rien à voir avec cela : c'est une mauvaise spéculation financière entraînant pour moi une grosse perte, qui m'a causé cette émotion... Que voulez-vous, j'ai mes faiblesses : je me crois un augure dans le monde de la finance

et mon amour-propre est encore plus gravement atteint que ma fortune...

Il essaie de rire...

Natter insiste :

— C'est très curieux ; je m'étais imaginé quelque chose comme un roman, dit-il, souriant toujours... Je pensais que cette femme, Amy Nabot, était pour quelque chose dans ce changement qui s'est produit en vous depuis quelque temps...

Le colonel, tout en parlant ainsi, fixe le banquier dans les yeux.

Baharoff s'excuse, se défend ; mais il est mal à l'aise.

Enfin, le colonel Natter, se décide à se retirer et le banquier pousse un soupir de soulagement.

.....

Resté seul, le banquier s'enferme dans son bureau et il l'arpenne frénétiquement...

Mille terreurs l'assaillent...

Ah ! la chance tourne décidément... Sa bonne étoile l'aurait-elle donc abandonné ?...

Pourquoi tous ces malheurs fondent-ils sur lui tous à la fois ?...

Fuchs a été assassiné...

Et par qui ?...

Est-il possible qu'Amy Nabot soit venue seule à bout de ce colosse ?...

Ou bien quelqu'un a-t-il secouru la jeune femme ?...

Et qu'arrivera-t-il à présent ?... Une sueur froide perle sur le front du misérable...

Deux heures plus tard, Wolff et le chauffeur reviennent de leur exploration. Il les reçoit fort mal..

Un véritable accès de colère l'emporte ; enfin, au bout d'un moment, les deux hommes parviennent à raconter leur odyssée.

— Alors, parlez, dites-moi ce que vous avez trouvé ? s'exclame le banquier.

— Voilà, monsieur ; nous sommes allés jusqu'au chalet où il ne reste que des décombres calcinés et, partant de là, nous avons cherché dans toutes les directions.

« Mais nous n'avons découvert personne... Cependant, à un certain endroit, nous avons trouvé un gendarme qui nous a arrêtés et nous a demandé ce que nous cherchions...

« Nous le lui avons dit et, immédiatement, il nous a expliqué qu'on avait trouvé à cet endroit le cadavre d'un homme affreusement égorgé...

« Pris d'un pressentiment sinistre, nous avons couru au village où le gendarme nous avait dit que l'on avait transporté le malheureux et nous avons reconnu aussitôt notre camarade Fuchs.

« Nous avons posé des questions et l'on nous a appris que la police soupçonnait deux étrangers, mais que l'on n'avait pu encore les arrêter... Les paysans les cherchent et s'ils tombent dans leurs mains, ils les lyncheront certainement...

— Mais la femme ?... la femme ?... demande Baharoff. Je veux bien croire que l'explorateur est l'un des hommes soupçonnés ; mais elle ?...

— Nous n'avons rien pu savoir ; personne ne l'a vue ; mais comme les gendarmes fouillent tous les fourrés, ils peuvent la trouver d'un instant à l'autre...

Toutes ces nouvelles ne sont certainement pas faites pour tranquilliser Baharoff.

Comment pourra-t-il se justifier quand le colonel Natter lui demandera de le faire ?... Ah ! quelle situation...

Et les journaux qui ont déjà publié ces articles où l'on accuse les agents secrets français...

Maintenant qu'elle est libre, et Baharoff n'en doute plus, ne retournera-t-elle pas à Paris ?...

Elle pourrait tout révéler et alors ?...

Quelle figure feront les chefs du service d'espionnage allemand ?...

Baharoff congédie brusquement ses hommes et il continue à méditer en marchant nerveusement à travers la pièce.

Il pense au colonel Natter et se demande s'il ne sait pas déjà quelque chose à ce sujet..

Son insistance à réclamer Fuchs lui semble maintenant bizarre...

Et que va-t-il arriver maintenant ?...

Baharoff s'énerve ; il voudrait agir et ne sait dans quel sens...

— Ah !... s'exclame-t-il enfin ; si je tenais cette maudite femme !... Smolten avait raison ; il eut mieux valu la faire poignarder sur les berges de la Seine.. Car elle nous a apporté le malheur !...



CHAPITRE DII

JOURS DE SOUFFRANCES

Les médecins avaient publié le bulletin ci-dessous de l'état de santé de M. Labori.

« M. Labori a été atteint d'un coup de feu tiré par derrière. La balle a pénétré dans la région supérieure du thorax, à droite et à la hauteur de la cinquième ou sixième vertèbre dorsale.

« Un gros épanchement sanguin empêche momentanément l'extraction de la balle et l'exploration des parties profondes.

« Les médecins soussignés espèrent que la balle est restée dans l'épaisseur d'un muscle de la gouttière vertébrale.

« Cependant, ils font encore toutes réserves sur l'intégrité des poumons et de la moelle épinière.

« Rennes, 14 août 1899.

Signé : « Docteurs Renaut, Paul Reclus, E. Brisaud, Widal. »

M. Labori avait toute sa connaissance et, à Demange, venu aux nouvelles, il avait dit :

— Je vous en prie, dites au général Mercier que j'avais de nombreuses questions à lui poser...

Quant au docteur Paul Reclus qui reçut les journalistes, il leur déclara :

— M. Labori a passé une nuit sans sommeil ; le moindre mouvement provoque chez lui des douleurs terribles ; il ne peut remuer...

— Mais, enfin, demande Mirbeau, il est hors de danger ?..

— Nous ne pouvons conclure... Nous espérons que la balle s'est logée dans un muscle, mais nous n'en avons pas la certitude...

— Et s'il en était ainsi ?..

— Alors, tout irait bien.. Aucun organe essentiel n'étant atteint, le blessé pourrait être debout dans quelques jours...

— Vous ne craignez pas de complications ?..

— Non, aucune ne s'est produite jusqu'ici et, plus le temps passe, moins elles sont à craindre... L'absence de fièvre aussi est un bon signe...

Mais le docteur reconduit les journalistes ; aucune visite n'est encore permise ; seul Mme Labori et M. Demange ont été introduits auprès du blessé.

Dans la ville, les passions sont déchaînées ; malgré que le général Mercier ait été déposer sa carte chez Labori, on l'accueille dans les rues par des cris hostiles...

Arthur Meyer, le directeur du Gaulois, passant le seuil de l'hôtel Moderne, a été arrêté par Octave Mirbeau et De Bruchard.

— Dîtes donc, Meyer, cria violemment l'auteur du « Jardin des Supplices » pensez-vous continuer à empoisonner longtemps l'air de cette ville ?..

Arthur Meyer, voyant venir l'orage, tenta de passer outre ; il caressait ses favoris d'un air embarrassé et ne répondait pas...

Mais de Bruchard lui barra le passage :

— Non non, vous entendrez jusqu'au bout ce que nous avons à vous dire...

Et Mirbeau reprit :

— Il faut que vous preniez des mesures pour filer d'ici, au plus vite, hein ?.. Vous êtes un assassin ! un assassin !... Nous ne voulons plus vous rencontrer ici... C'est vous qui, moralement, êtes responsable du meurtre de Labori... Depuis deux ans, dans votre sale journal, vous faites des appels à la violence. Allez, vous avez compris... Il faut nous débarrasser illico de votre présence... ou sans cela, on emploiera la manière forte pour vous débarquer...

— Mais, messieurs... messieurs... Je ne m'occupe pas de tout cela, moi... Tout ça, c'est de la politique...

— C'est peut-être de la politique, intervint de Bruchard ; mais c'est de la politique de « souteneur » ; c'est de la politique à la manière de Vacher, votre digne émule..

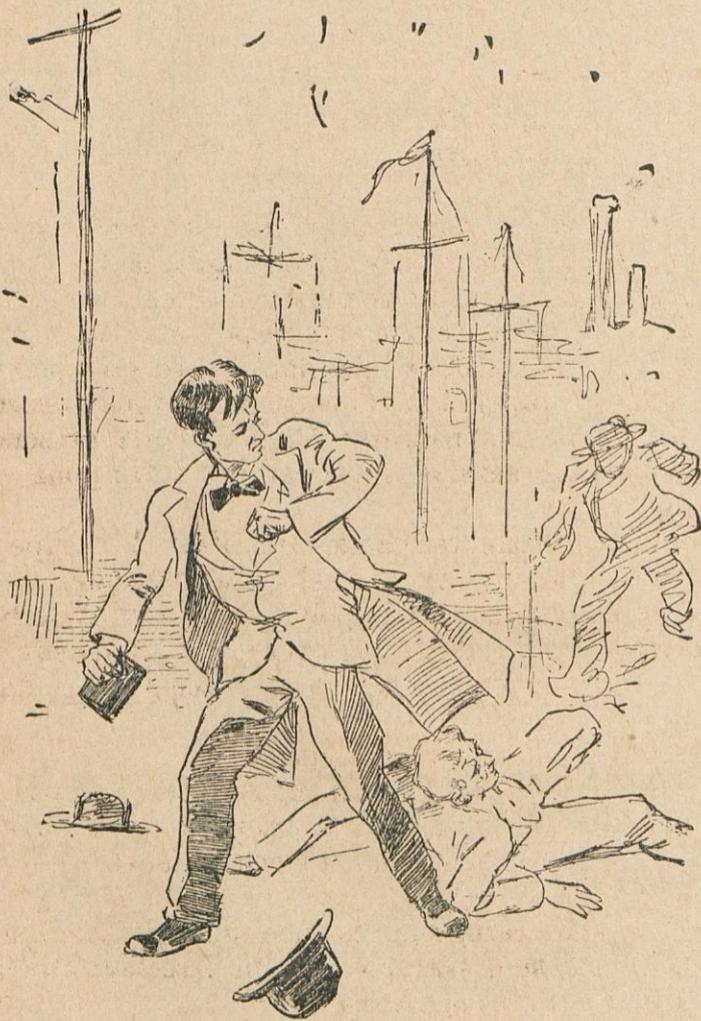
Arthur Meyer ne répondit pas.

Très pâle, il profita d'un mouvement fait par les deux hommes et s'enfuit sur la chaussée qu'il traversa au milieu des éclats de rire des gens qui avaient assisté à la scène...

Dès le lendemain, sous les huées de la foule, rassemblée sur le quai de la Gare, le brillant directeur du Gaulois prenait le train pour Dinard.

Mais tous les champions de Dreyfus n'y mettaient pas la même modération et ne se contentaient pas de quelques paroles un peu rudes.

Jean Jaurès, dans la « Petite République » écrivait :



L'homme prit peur, sans doute, car il s'éloigna. (p. 3962).

« Pour perdre Dreyfus, en 94, l'Etat-Major avait supprimé la Défense ; cette fois, il trouve plus simple de supprimer les défenseurs.. »

Et cette petite phrase éveillait des échos brutaux dans la population...

Du reste, les feuilles antésémites et réactionnaires étaient arrivés à un tel degré d'outrance que n'osant pas glorifier l'assassin, elles tentaient de ridiculiser la malheureuse victime de cet odieux attentat. Ainsi la « Libre Parole » publia une chanson assez malpropre se chantant sur l'air de la « Casquette du Père Bugeaud » :

« Il paraît que la semain'dernière
« Un dreyfusard très connu,
« Comm' le général Brugère,
« A reçu du plomb dans l' dos !

« As-tu vu
« Le trou d'balle, le trou d'balle,
« As-tu vu
« Le trou d'balle à Labori ?...

Ce specimen de la poésie nationaliste de cette époque montre à quel point les passions pouvaient être parvenues pour que l'insulte, sous une forme aussi vulgaire, à un blessé, gisant sur son lit de douleur, put avoir droit de cité et remporter un vif succès...

Pendant ce temps, les malheureux parents de l'avocat, à qui l'on avait dit à leur arrivée à Rennes que leur fils était mourant, étaient introduits près de lui, en compagnie de M. Doyen, l'expert chirurgien parisien, venu pour une consultation avec ses confrères ?

Il apportait avec lui tout un matériel, dont les médecins auraient besoin pour déterminer l'emplacement de la balle à l'aide des rayons Roentgen.

On discuterait ensuite de la possibilité de l'extraction du projectile.

Le chef du cabinet de M. Lépine, M. Chardonnet lui-même, est venu à Rennes pour s'occuper de la recherche de l'assassin qui court toujours...

Il a dû s'enfoncer dans les chaumes...

Il est certain qu'il a dû trouver des complicités et du secours dans la campagne rennaise.

— Il ne faut pas oublier que nous sommes au pays des Chouans, dit M. Hennion à son supérieur... J'ai pu m'en rendre compte... Tous ces bretons ont la bouche cousue... C'est toujours la guerre des blancs et des bleus... Et la Bretagne est un peu comme le maquis corse... Une fois qu'un homme a pu se donner de l'air, il est sauvé...

— Pendant la nuit, dit le chef de la Sûreté de Rennes, il a eu tout le temps de s'échapper, à moins qu'il n'ait trouvé asile dans quelque couvent... On a perquisitionné en vain au château de Cesson, chez le maire et au couvent des frères de ce village.

« Mais cela a été bien inutile...

— J'ai l'impression, dit M. Chardonnet, que les gendarmes cherchent mollement.... N'est-ce pas votre avis ?...

— Cela m'est difficile à dire, répondit le chef de la Sûreté Rennaise, nous avons fait de notre mieux... Pen-
sez que trois compagnies d'infanterie ont été envoyées à Cesson pour cerner le bois et le fouiller...

— Et vous n'avez encore aucun soupçon sérieux ?

— Ma foi, les soupçons s'étaient portés sur un certain Gallet, chauffeur à bord d'un bateau. Cet homme, qui avait pris hier le train pour Le Mans, a été arrêté dans cette ville ; mais il avait un alibi très valable et l'on a dû le relâcher...

— Enfin, nous allons voir ce que l'on pourra faire, conclut M. Chardonnet ; l'essentiel pour l'instant est

que l'état de M. Labori n'empire pas ; je crois que les médecins ont confiance, n'est-ce pas ?

— Oh ! riposta M. Hennion, il n'a rien perdu de sa bonne humeur. Quoiqu'il souffre terriblement, cela se voit, il reconforte tous ceux qui ont accès auprès de lui, il a dit au docteur Reclus : Pour me tuer, il faudra un canon, car les revolvers n'y suffisent pas »...

— Maintenant, dites-moi où en est l'enquête ?.. Il y a eu de nombreuses lettres anonymes ?..

— Elles ont toutes été remises au juge d'instruction, à l'exception de la dernière, qui a été volée en même temps que le portefeuille du blessé...

— Ce vol semblerait faire croire que cet attentat était parfaitement organisé et que l'assassin n'a pas agi seul...

— C'est tout à fait notre avis..

— Eh bien ; allons voir le juge d'instruction. Il va y avoir, ces jours-ci du travail pour lui...

— Le complot ?..

— Hé oui, mon cher, le complot... C'est un bien grave souci de plus !

Pendant ce temps, l'audience, reprise dès la rentrée dans la salle de M. Demange, continuait.

Le général Billot, souriant, l'air satisfait, s'était avancé à la barre, en lissant sa moustache..

Le silence s'était fait dans la salle.

Qu'allait-il dire ?.. Tous les assistants étaient suspendus à ses lèvres. Allait-il jurer sur son honneur que Dreyfus est coupable ; qu'il a été justement et légalement condamné ?..

Allait-il avoir le courage de proclamer qu'il s'était trompé, qu'il avait été trompé, et dire qu'il laissait à la justice le soin de décider ?..

Mais non ; il prit place sur sa chaise, toussa, prit

son temps et commença un réquisitoire contre Dreyfus et Picquart...

« La déposition Delaroché-Vernet, dit-il, a été pour moi un trait de lumière...

« Tous mes soupçons étaient confirmés...

« J'avais eu raison lorsque je blâmais Scheurer-Kestner et lui conseillais de ne s'occuper de rien...

« D'ailleurs, la chose a été jugée et bien jugée, il n'y a pas à y revenir... Dreyfus est coupable !...

« On doit retrancher les traîtres du sein de l'armée ; c'est mon sentiment.. Il ne suffit pas de les éloigner et de les envoyer se battre aux colonies, comme certains le voulaient pour Dreyfus...

« L'héroïsme efface tout, sauf la trahison !...

— Mais, crie Dreyfus, de son banc, je ne suis pas un traître, je ne suis pas coupable...

Le témoin ne répond pas...

Il reprend sans se soucier de l'interruption :

« Nous avons été frappés par des coïncidences dans les indiscretions. Les démarches faites par le lieutenant colonel Picquart nous avaient surpris... Le général de Boisdeffre me conseilla d'envoyer le chef du Service des Renseignements en mission aux colonies, au Tonkin, par exemple, où il s'était distingué déjà... Il pensait qu'il fallait le soustraire à des influences dangereuses... Je résistais cependant, mais je finis par confier à Picquart des missions confidentielles dans l'Est et en Tunisie... Et, comme par enchantement, dès qu'il se fut éloigné, la campagne et les indiscretions cessèrent aussitôt...

Le général Billot continue longuement sur ce ton.

Il parle de l'affaire Esterhazy, dont il laisse l'entière liberté au général Saussier, qu'il encense en passant...

Puis il arrive à la lettre Zola...

Ah ! cela c'est son grand grief...

— Messieurs, j'ai été accusé publiquement ; j'ai été traîné dans la boue par cet écrivain..

Il connaît par cœur le paragraphe le concernant :

« J'accuse le général Billot d'avoir eu en mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'Etat-Major compromis.. » (1).

— Moi, Messieurs, j'aurais étouffé les preuves de l'innocence de cet homme que j'ai toujours su, que j'ai toujours cru coupable ; que je crois coupable encore aujourd'hui, malgré la campagne effroyable que l'on a faite dans toute la France pour l'amener ici sur ce banc...

Cette lettre, messieurs, n'était qu'un moyen révolutionnaire pour obtenir la révision du procès... Je ne voulais à aucun prix accepter la bataille sur ce terrain... Si j'ai porté plainte contre Zola, c'est que, dans cette lettre, le chef de l'Armée était insulté, était traîné dans la boue...

Enfin, le général raconte qu'un voyageur de commerce de passage à Berlin, se trouvant à table d'hôte, aurait entendu des officiers allemands, parlant en français, s'entretenir de Dreyfus...

— C'est écœurant ! disait l'un, de voir un officier trahir.

— Bah ! répondait l'autre, qu'importe, puisque nous sommes les bénéficiaires de sa trahison... Ce Dreyfus va encore nous envoyer un plan de mobilisation...

— Cette histoire est invraisemblable, s'écrie M^e Demange.

Et Dreyfus proteste énergiquement.

Dans la salle, on rit...

1) ZOLA : « *J'accuse !* »

Mais le général Billot n'en démord pas ; il croit dur comme fer à cette histoire.

Il l'a racontée très sérieusement, la main sur le cœur... Puis il reprend son récit d'un ton bonhomme, sans avoir l'air d'attacher d'importance aux interruptions qui fusent de toutes parts...

Enfin, il conclut :

— J'ai éprouvé des doutes, au moment de l'enquête de Picquart ; j'ai connu des nuits sans sommeil ; j'en ai encore, parce que, dans cette affaire, il y a des choses que j'ai dit devant la Cour de Cassation : Dreyfus est coupable, j'en ai la conviction absolue...

Le général Billot s'en va sous les regards ironiques de la foule massée dans la salle ; c'est l'ancien ministre de la Guerre, M. Cavaignac qui le remplace à la barre.

Il rappelle textuellement la déposition qu'il a faite devant la Cour de Cassation.

Il charge Dreyfus avec une fureur et un acharnement sans pareils, parfois même avec violence ; toujours avec haine...

Il répète les explications du général Mercier sur le bordereau et il ajoute :

— Lorsque j'arrivais au ministère, on m'a interpellé presque aussitôt pour me demander comment j'entendais en finir avec l'agitation révisionniste. J'ai demandé huit jours pour étudier le dossier et, le 7 juillet, j'ai répondu à l'interpellateur. J'avais compulsé le dossier secret et j'ai donné lecture à la Chambre de toutes les pièces-massue ; j'ai la certitude que Dreyfus a été justement condamné.

« La Chambre m'a applaudi ; elle a voté l'affichage de mon discours... Et si mes collègues du Cabinet m'avaient suivi, tous les révisionnistes eussent passé en Haute-cour...

— Oui... et les avocats, aussi ! s'exclama Demange.

— Parfaitement, vous et Labori, vous étiez sur ma liste.

— Et cependant, au lieu de faire arrêter pour attentat contre la sûreté de l'Etat : Trarieux, Scheurer-Kestner, Picquart, Leblois, Clémenceau, Emile Zola, Mathieu Dreyfus et quelque dizaine d'autres, c'est Henry que vous avez envoyé au Mont-Valérien où il s'est coupé la gorge ! crie Demange.

— Oui, parce que le capitaine Cuignet avait découvert que le bordereau était un faux et nous l'avait révélé...

— Mais pas plus que la fuite d'Esterhazy, le suicide d'Henry ne vous a ouvert les yeux...

— La fausseté d'une pièce n'entraînait pas forcément l'innocence de Dreyfus, à laquelle je ne croirai jamais, reprend Cavaignac d'une voix violente. Nous savions de source sûre que des fuites avaient lieu au service de Renseignements... Un diplomate étranger nous en avait prévenus...

« Or, Dreyfus était le seul des officiers du Service qui fut en état de tout connaître et de tout livrer... C'est lui qui a demandé au capitaine de Rémusat des renseignements sur l'obus Robin ; il a été vu souvent dans les bureaux de l'Etat-Major, en train de dessiner un schéma sur la concentration des armées...

« Au contraire, Esterhazy n'avait pas la possibilité de trahir...

Et à propos du dossier secret, il ajoute :

— Il ne faut pas accorder grand crédit aux démentis officiels des gouvernements étrangers..

C'est aussi dans le dossier secret qu'il a trouvé la preuve que les attachés étrangers ne renseignaient pas directement leurs gouvernements...

— Il est fort possible, commente-t-il, que la trahison de 1894 ait été accomplie en dehors de ces attachés militaires et que le bordereau ait été remis à l'un des centres d'espionnage et ensuite, seulement, renvoyé à l'ambassade d'Allemagne... Mais, ajoute-t-il, cette affaire a déclenché un fait sans précédent : on a vu, pour la première fois, un ambassadeur étranger, venir dire, devant la Cour de Cassation, par le truchement d'un sénateur, que des attachés étrangers pratiquaient l'espionnage...

Le témoin lit une partie de la déclaration de Monsieur Trarieux, devant la Cour, puis il cite la lettre du colonel Schneider, attaché militaire d'Autriche-Hongrie, dans laquelle cet officier parle de Dreyfus et le déclare coupable...

M. Demange, encore une fois, proteste contre la facilité de certains témoins à se transformer en accusateurs...

— Je suis étonné, s'exclame Dreyfus, qu'on puisse venir ici apporter contre moi des accusations dont la Cour de Cassation a fait justice...

L'émotion du capitaine est à son comble ; ce long réquisitoire dressé contre lui l'a surpris et indigné...

— Je répondrais plus tard, ajoute M. Demange, aux témoins qui se sont faits accusateurs... Je ne puis pas plaider après chaque déposition... Mais lorsque l'heure sera venue, j'opposerai mon simple bon sens à leur redoutable logique... A présent, je veux me contenter de souligner certains faits qui émaillent leurs réquisitoires, car ce ne sont plus des témoignages qu'ils apportent à cette barre...

« Par exemple, le témoin a fait ici une démonstration de la culpabilité de Dreyfus, basée sur la pièce-massue : le bordereau ; mais il a avoué ensuite que ce bordereau était un faux... Pourquoi n'a-t-il pas soufflé mot de cette découverte à la Chambre...

— Parce que, répond Cavaignac, la culpabilité me semblait largement démontrée et que l'absence d'un document n'y changeait rien... J'ai choisi parmi les éléments décisifs de la culpabilité ce qui me semblait essentiel. On ne peut me faire grief d'avoir substitué à la politique de la raison d'Etat une politique de libre discussion...

— Moi, riposte M. Demange, je n'ai pas de politique du tout ; je vois simplement que parmi les pièces que vous avez citées comme éléments essentiels de la culpabilité, il y avait — sur trois pièces — une pièce fautive et deux autres qui n'avaient aucun rapport avec le capitaine Dreyfus.

Cavaignac ne répond pas.

L'auditoire manifeste bruyamment...

C'est la série des ministres de la Guerre...

Après Cavaignac, c'est le tour de Zurlinden, cet étonnant général qui avait déclaré accepter le portefeuille de la Guerre, afin de pouvoir proposer la révision au nom de l'Armée ; mais qui, dès qu'il fut au pouvoir, ne voulut pas en entendre parler.

L'impression produite par les premières phrases de Zurlinden est plutôt bonne ; mais presque aussitôt, il affirme que tout le ministère, tous les officiers supérieurs étaient convaincus de la culpabilité de Dreyfus.

Zurlinden croit fermement, malgré toutes les évidences ; malgré la démonstration du capitaine Cuignet ; malgré la fuite d'Esterhazy et le suicide d'Henry, que le bordereau est l'œuvre du condamné...

M. Demange intervient pour poser quelques questions au témoin qui lui répond de mauvaise grâce et se retire au milieu des sourires...

Après la sortie de ce ministre de trois semaines, c'est le général Chanoine qui vient à la barre.

Dans le public on rappelle la fameuse séance de la Chambre où le général Chanoine poignarda dans le dos le ministère Brisson.

On connaît les faits : le matin du 25 octobre 1898, lorsqu'au Conseil des Ministres, Brisson exposa l'attitude que le Ministère prendrait l'après-midi devant la Chambre, le général resta coi, approuvant comme tous les autres ministres.

L'après-midi, Brisson se déclara prêt à la discussion des interpellations en revendiquant l'honneur d'avoir enlevé l'Affaire Dreyfus à la politique pour la rendre à « la suprême autorité judiciaire ». Mais deux minutes plus tard, après une intervention de Déroulède, le général Chanoine monta à la tribune pour dire :

« Mes camarades, les chefs de l'Armée, m'ont approuvé quand j'ai accepté le portefeuille de la Guerre; je me suis exposé alors, et je le savais, à des soupçons, et à une impopularité immérités ; je m'y suis résigné par devoir et par dévouement à l'armée, et à mon pays... On vient de parler de cette affaire néfaste devant laquelle mes prédécesseurs se sont retirés. J'ai le droit d'avoir une opinion ; elle est la même que la leur...

« Je donne ici, à cette tribune, ma démission de ministre de la Guerre ».

Cet acte de trahison d'un ministre vis-à-vis de son gouvernement avait valu au général Chanoine les applaudissements de la droite, dirigée par Déroulède et de Mun.

C'est cette séance historique que le général Chanoine vient rappeler.

— J'ai considéré, dès que j'ai eu connaissance des faits, dit-il, que Dreyfus était coupable et c'est pour cette raison, alors que le ministère Brisson s'engageait dans la voie de la révision, que j'ai jugé nécessaire de me désolidariser devant la Chambre d'avec mes collègues...

— Mais, demande M. Demange, sur quoi basiez-vous votre opinion de la culpabilité de Dreyfus.

— Dreyfus est coupable, c'est ma conviction profonde... Quel que soit l'auteur du bordereau, il est coupable...

— Croyez-vous que les pièces énumérées au bordereau étaient très importantes ?

— Non, pas tellement ; d'ailleurs, je ne crois pas que ces pièces aient été livrées ; le traître, à mon avis, n'a remis que des notes sur ces documents.

Un long murmure circule dans la salle...

Le colonel Jouaust doit rappeler le public à l'ordre et menacer de faire évacuer la salle d'audience, pour rétablir le calme...

C'est ensuite le tour de M. Hanotaux.

L'ancien ministre des Affaires Etrangères vient déclarer que, ni comme ministre, ni comme homme privé, il n'a eu connaissance d'aucun dossier secret.

— Vous souvenez-vous des négociations qui eurent lieu avec une puissance étrangère ?...

— Oui, répond le témoin, deux ou trois notes furent rédigées, en plein accord avec l'ambassade en question ; mais ces échanges de vue furent terminés au début de 1895.

« La situation, à ce moment, était grave, incontestablement, ajoute l'ancien ministre, et j'avais, à la veille du procès de 1894, demandé instamment au général Mercier de ne pas donner suite à l'affaire Dreyfus dans les conditions dans lesquelles elle se présentait...

« Mais le général Mercier resta inébranlable dans sa résolution et l'affaire suivit son cours...

« Je ne sais rien de plus...

Après cette déclaration qui soulève les protestations des généraux, l'audience est levée...

La sortie est plutôt mouvementée...

La courtoisie des premiers jours a fait à une nervosité et à une hostilité constantes.

Dans la rue, le service d'ordre est débordé par les manifestants de toutes les espèces.

Les crieurs de journaux augmentent le tumulte.

La police, les gendarmes sont en pleine action.

On vient d'arrêter les crieurs du « Drapeau » dont l'édition est saisie.

Des cannes se lèvent ; des coups s'échangent entre gens, la veille, bons amis ou en tout cas indifférents...

La répercussion du complot se fait sentir jusque dans Rennes...

Des inspecteurs de la Sûreté mettent la main au collet d'un rédacteur de « La France », Masson, et aussi de Lobien et de Ludovic Mournès, rédacteur de l'« Autorité »...

— Dites donc, dit Léone d'Harcourt à Clairin, qui est toujours près d'elle ; il me semble que le métier devient dangereux...

— Ça ne fait que commencer, ma chère, répond Clairin ; il s'agit de nettoyer la République des lettres et vous savez que le nettoyage à la mode c'est...

— Le nettoyage par le vide, on connaît ça...

Des rires fusent, au milieu des cris de colère et de rage...

Puis, les amis de Dreyfus s'éloignent de la cohue ; il faut aller prendre des nouvelles de Labori.

Sur le pas de la porte, les médecins s'entretiennent avec Jaurès, Viviani et Basch, venus aux nouvelles, eux aussi...

— Le bulletin est bon ; notre ami n'a pas de fièvre ; il a voulu lire les journaux du soir et il jouit de la meilleure humeur.. Non seulement son état n'a pas empiré ; mais on peut, dès maintenant, écarter toute inquiétude, la balle n'ayant atteint ni l'épine dorsale, ni la ré-

gion voisine, mais s'étant bien logée dans un muscle...

— Et quand espérez-vous pouvoir signer son exeat, docteur ?...

— Dès lundi, il sera en état de sortir, si aucune complication ne survient... et je ne crois pas qu'il y en ait de possible...

Un groupe d'ouvriers rennais, portant une gerbe de fleurs, arrive devant la maison.

Ils n'osent entrer et restent timidement sur le seuil.

Ils déposent leur odorant fardeau sur le rebord d'une fenêtre et Mme Labori qui, de l'intérieur, les a vus, ouvre et les remercie en termes émus de leur offrande.

— Allons, tous les rennais ne sont pas contre vous, dit la jeune femme en souriant aux braves gens...

— Oh ! non, Madame, répond l'un d'eux.. Tous nos compagnons savent trop ce qu'ils doivent à la République et nous sommes tous convaincus de l'innocence de Dreyfus...

— Merci, merci, dit Mme Labori serrant les mains calleuses qui se tendent vers elle.

Cette manifestation spontanée des ouvriers de Rennes suscite une vive émotion dans le groupe des amis de Dreyfus et de Labori.

Puis, voici, M. Demange, accompagné du jeune fils de son confrère. Il apporte un message du capitaine Dreyfus à son défenseur, frappé par ses ennemis.

M. Demange donne aux assistants lecture de ce message :

« Le capitaine Dreyfus envoie à M. Labori l'expression de sa profonde sympathie et de sa profonde douleur pour l'acte lâche et abominable dont il a été la victime... Il serait très heureux de recevoir des nouvelles de la santé de M. Labori et il le prie de croire que sa pensée ne le quittera pas jusqu'au jour qu'il espère prochain où

il pourra le serrer dans ses bras, plus vaillant que jamais, plus plein de mépris pour ses lâches agresseurs.. »

— Pourra-t-on lui communiquer ce message ? demande M^e Demange à Mme Labori, qui est venue lui serrer la main...

— Oui, maintenant, il est très bien... Il souffre encore ; mais il supporte ses souffrances avec sérénité... Dès demain, il pourra recevoir ses amis, s'il a passé une bonne nuit... Et lundi il pourra reprendre sa place parmi vous...

— Je vais faire signer à Dreyfus une demande pour obtenir une suspension d'audience jusqu'à lundi... J'en ai parlé et l'on m'a objecté qu'on ne pouvait jamais obtenir plus de quarante-huit heures à la fois... Il suffira d'un peu de bonne volonté du Tribunal... On pourrait renouveler cette suspension à deux reprises et l'on arriverait ainsi à lundi.

— Oui, mais le voudront-ils ? demande Jaurès d'un air de doute.

— Pourquoi ne le voudraient-ils pas ?...

— Mais, uniquement, parce qu'ils trouvent très pratique d'être débarrassés de Labori. Pendant ces quatre audiences, une bonne partie des témoins à charge auront passé à la barre et Labori ne sera pas là pour les embarrasser avec ses questions... Ils n'ignorent pas qu'il possède des dossiers qui lui permettrait de réduire certaines dépositions à néant et l'accusation tient à ces dépositions...

— Enfin, dit M. Demange, poussant un soupir, nous ferons ce que nous pourrons...

Les amis de Dreyfus s'éparpillèrent dans des directions différentes se donnant rendez-vous pour l'après-midi à Cesson. Ils voulaient tenir conseil, résumer en compagnie de M. Demange, leurs impressions des audiences et arrêter une ligne de conduite...

